

Veillez prendre note que ce procès-verbal est sujet à des modifications; il sera soumis au conseil de ville pour approbation lors de la séance ordinaire qui aura lieu le jeudi 4 janvier 2018.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 18 décembre 2017, à 20 h 35, au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS :

- M. le maire Pierre Corbeil;
- Mme Lorraine Morissette, conseillère;
- Mme Karen Busque, conseillère;
- Mme Éveline Laverdière, conseillère;
- Mme Céline Brindamour, conseillère;
- Mme Sylvie Hébert, conseillère;
- Mme Lisyane Morin, conseillère;
- M. Robert Quesnel, conseiller.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Me Sophie Gareau, directrice générale;
- Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- Me Annie Lafond, greffière;
- Mme Diane Boudoul, directrice des ressources humaines;
- M. Danny Burbridge, directeur du Service des infrastructures urbaines;
- M. Robert Migué, directeur des communications.

EST ABSENT : Le conseiller M. Léandre Gervais.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2017-562

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Karen Busque,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 18 décembre 2017, à 20 h 35, au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté tel que préparé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Le maire prononce son discours sur le budget et présente le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

RÉSOLUTION 2017-563

Adoption du budget d'opération 2018.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Morissette,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE le budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2018, totalisant 53 587 900 \$, tel que ci-dessous présenté, soit et est adopté:

REVENUS	MONTANT
Taxes foncières générales	18 625 650 \$
Taxes dette commune	8 977 440 \$
Taxes de secteur	717 170 \$
Taxes d'assainissement	2 372 820 \$
Tarification pour services municipaux	11 990 890 \$

REVENUS	MONTANT
Taxation tenant lieu de taxes	1 956 280 \$
Autres revenus de source locale	6 560 560 \$
Transferts	1 939 740 \$
Affectation	447 350 \$
TOTAL DES REVENUS	53 587 900 \$

DÉPENSES	MONTANT
Administration générale	6 894 320 \$
Sécurité publique	7 070 970 \$
Transport routier	12 279 800 \$
Hygiène du milieu	6 092 250 \$
Santé et bien-être	197 880 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 295 320 \$
Sports et plein air	5 171 980 \$
Arts et culture	3 226 690 \$
Frais de financement	1 438 580 \$
Immobilisations	250 720 \$
Réserve - Droits carrières et sablières	340 350 \$
Remboursement de la dette à long terme	8 329 040 \$
TOTAL DES DÉPENSES	53 587 900 \$

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2017-564
Approbation du programme
triennal d'immobilisations
2018-2019-2020.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karen Busque,

APPUYÉ par la conseillère Céline Brindamour,

QUE le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de la Ville de Val-d'Or, totalisant la somme de 78 437 000 \$, dont 32 448 000 \$ pour l'année 2018, soit et est approuvé tel que soumis.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

AVIS DE MOTION
Règlement 2018-01.

Un avis de motion est donné par la conseillère Èveline Laverdière selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2018-01 imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'exercice financier 2018.

Un projet de règlement est déposé.

AVIS DE MOTION
Règlement 2018-02.

Un avis de motion est donné par la conseillère Céline Brindamour selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2018-02 imposant une taxe d'eau pour l'exercice financier 2018.

Un projet de règlement est déposé.

AVIS DE MOTION
Règlement 2018-03.

Un avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Hébert selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2018-02 imposant une taxe d'eau pour l'exercice financier 2018.

Un projet de règlement est déposé.

AVIS DE MOTION
Règlement 2018-04.

Un avis de motion est donné par Lisyane Morin selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2018-04 imposant une taxe pour l'enlèvement la neige ou l'entretien des rues, des chemins et des trottoirs pour l'exercice financier 2018.

Un projet de règlement est déposé.

AVIS DE MOTION
Règlement 2018-05.

Un avis de motion est donné par Robert Quesnel selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2018-05 imposant une taxe pour la cueillette et l'enfouissement des ordures, ainsi que pour la récupération des matières recyclables pour l'exercice financier 2018.

Un projet de règlement est déposé.

AVIS DE MOTION
Règlement 2018-06.

Un avis de motion est donné par la conseillère Lorraine Morissette selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2018-06 concernant la tarification des biens, des services et des activités.

Un projet de règlement est déposé.

COMMENTAIRE
Période de questions.

Période de questions réservée au public.

Aucune question.

RÉSOLUTION 2017-565
Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,
APPUYÉ par le conseiller Robert Quesnel,
QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 20 h 58.

PIERRE CORBEIL, maire

Me ANNIE LAFOND, greffière